



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Meurthe-et-Moselle

Demande d'inscription au stage de formation à la mobilité Département de la Meurthe-et-Moselle

N° déclaration d'activité : 4154P000854

N° d'agrément préfectoral : 01-54-2018

Durée du stage : 14 heures, conformément à l'arrêté du 11 août 2017, relatif à la formation continue des conducteurs de taxi

Dates du stage :

Lieu du stage : CMA54 - 4 Rue de la Vologne - 54520 LAXOU

Horaires : 9h - 12h et 13h - 17h

Coût du stage : 300.00 Euros nets de taxes

Moyens pédagogiques : livrets de cours fournis par l'organisme de formation

Moyens d'encadrement : formateurs diplômés et/ou qualifiés dans le secteur professionnel

La formation comporte deux modules d'approfondissement obligatoires :

A. Connaissance du territoire (7 heures)

B. Réglementation locale (7 heures)

À l'issue du stage de formation à la mobilité, une attestation de suivi de la formation à la mobilité, signée et datée par le représentant légal du centre de formation, est remise sans délai, sur support durable au sens de du 3° de l'article L.221-1 du code de la consommation, au conducteur, et au préfet du département dans lequel le conducteur a obtenu son examen.

**Toute demande d'inscription doit être accompagnée d'un chèque de 300.00€.
À défaut, votre demande d'inscription ne sera pas prise en compte.**

À remplir par le demandeur

Nom et prénom du candidat :

Né(e) le : à Département :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel :

Titulaire de la carte professionnelle n° :

Carte délivrée le : par le Préfet de :

A le

Nom et prénom

Signature :

Document à renvoyer à : CMA54 - 4 Rue de la Vologne - 54520 LAXOU